



Devoirs faits : début des inscriptions pour l'année 2021 2022

publié le 27/09/2021

Descriptif :

Le dispositif Devoirs Faits est à nouveau mis en place pour cette nouvelle année scolaire, veuillez prendre connaissance de la marche à suivre.

Madame, Monsieur,

Le collège propose le dispositif Devoirs Faits aux élèves volontaires. Il s'agit d'heures où les élèves sont pris en charge par petits groupes (8 à 10 élèves maximum) par des professeurs volontaires, des assistants d'éducation ou des volontaires en service civique (AFEV).

Nous vous proposons ci-dessous un planning avec les créneaux horaires disponibles sur la semaine.

Si vous souhaitez que votre enfant participe au dispositif, nous vous demandons de remplir ce document et de sélectionner un créneau ou deux dans la semaine. Il est impératif que votre enfant n'ait pas cours sur ces créneaux-là.

L'inscription sera validée par le service vie scolaire et une annotation sera faite sur le carnet de votre enfant. Une inscription vaut un engagement sur l'année, **un contrat d'engagement vous sera remis lors de l'inscription**. Si vous souhaitez annuler cette inscription au cours de l'année, nous vous demandons de nous faire un courrier.

Le dispositif débutera à partir du lundi 11 octobre 2021.

Les élèves auront également la possibilité de participer ponctuellement au dispositif lors d'une heure de permanence exceptionnelle si l'encadrant a encore de la place dans son groupe.

Un créneau sera également proposé sur le temps de la demi-pension, de 12h40 à 13h30, en salle de permanence. Les élèves volontaires pourront s'inscrire le matin en vie scolaire.

Le coupon d'inscription est à remettre à la vie scolaire pour le mercredi 6 octobre.

Mme LIZOT, CPE

 inscription_familles-2 (Word de 47.5 ko)